



COMITE EXECUTIF
41ème session
Point 3 de l'ordre du jour

92FUND/EXC.41/9/Add.2
20 juin 2008
Original: ANGLAIS

SINISTRES DONT LE FONDS DE 1992 A EU À CONNAÎTRE

HEBEI SPIRIT

Note de l'Administrateur

Objet du document:	Fournir au Comité exécutif les informations les plus récentes concernant les sommes estimatives que le Fonds de 1992 pourrait être appelé à payer.
Résumé du document:	Les estimations les plus récentes faites par les experts du Fonds du montant total des pertes causées par le déversement se situent entre Won 538,5 milliards et Won 573,5 milliards (£268 à 285 millions)^{<1>} (paragraphe 1.4). Sur la base des informations disponibles au 20 juin 2008, l'Administrateur estime que le niveau des paiements devra inévitablement être revu, et recommande au Comité exécutif de fixer le niveau des paiements du Fonds de 1992 à 40-50 % et de revoir ce niveau à la prochaine session du Comité exécutif (paragraphe 1.4.3).
Mesures à prendre:	Décider s'il y a lieu de revoir le niveau des paiements.

1 Niveau des paiements

Depuis la parution du document 92FUND/EXC.41/9/Add.1, le Secrétariat a obtenu des experts du Fonds de 1992 les informations les plus récentes concernant les sommes estimatives que le Fonds pourrait être appelé à payer:

1.1 Nettoyage

- 1.1.1 Les coûts estimatifs escomptés des opérations de nettoyage en mer et à terre, de l'élimination subséquente des déchets ainsi que de la remise en état de l'environnement et du suivi découlant du sinistre s'élèvent au total à quelque Won 134 500 millions (£67 millions).
- 1.1.2 Ces estimations prennent en compte les modifications par rapport aux dernières estimations concernant le coût du nettoyage des navires, les activités menées sur le rivage, notamment les coûts des entreprises employées pour assurer le nettoyage, les coûts afférents à la main-d'œuvre employée dans les villages, la quantité et le coût des sorbants utilisés, la quantité de déchets solides ou liquides

^{<1>} Dans le présent document, la conversion des monnaies a été faite sur la base du taux de change en vigueur au 18 juin 2008 (£1= Won 2 011,81).

recueillis qu'il faudra éliminer, les coûts de remise en état des sites d'élimination des déchets et des routes d'accès temporaires, ainsi que les coûts estimatifs du suivi des opérations de nettoyage et d'échantillonnage.

1.2 Pêche et aquaculture

Selon les dernières estimations, le total des pertes essuyées par le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la région s'élève à Won 206 milliards (£102 millions). Ces chiffres ont été calculés sur la base d'un nouvel examen, mené par les experts, des incidences que la pollution a eues sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les zones touchées et tiennent compte du fait que les activités de pêche ne sont toujours pas revenues à la normale puisque les navires de pêche mouillant dans trois ports n'ont pas encore repris leurs activités.

1.3 Tourisme

1.3.1 La dernière estimation des pertes totales essuyées dans le secteur du tourisme se situe entre Won 198 milliards et Won 233 milliards (£98 millions à £116 millions).

1.3.2 Ces estimations tiennent compte de plusieurs facteurs, qui ont évolué depuis mars 2008, et notamment de ce qui suit:

- Les activités de pêche qui, d'après les prévisions, devaient revenir à la normale fin mars 2008, n'avaient toujours pas pleinement repris dans toutes les régions à la mi-juin 2008.
- La couverture médiatique du sinistre s'est poursuivie après la fin mars 2008 et des images de plages souillées faisaient toujours la une des médias en juin, soit plus de six mois après la survenue du sinistre.
- Les opérations de nettoyage se poursuivent encore dans quelques zones de Taean et sur les îles Boryeong.
- Les fruits de mer sont la principale raison pour laquelle les visiteurs se rendent dans la région entre décembre et juin. La persistance dans l'opinion publique de l'idée que les fruits de mer aient pu être contaminés risque de se répercuter plus fortement sur le comportement des visiteurs que la menace de plages souillées, que les touristes peuvent au besoin éviter de fréquenter. Cet aspect n'était pas encore bien connu en mars 2008.

1.4 Conclusion

1.4.1 Sur la base des dernières informations, l'Administrateur estime que le montant total estimatif des pertes imputables au sinistre du *Hebei Spirit* s'établit comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Catégorie de la perte	Pertes estimées mars 2008 (en milliards de Won)	Pertes estimées mai 2008 (en milliards de Won)	Pertes estimées juin 2008 (en milliards de Won)	Pertes estimées juin 2008 (en millions de £)
Nettoyage	110	110	134,5	67
Pêche et mariculture	170	190	206	102
Tourisme	72/144	72/144	198/233	98/116
Total	352/424	372/444	538,5/573,5	268/285

1.4.2 À sa session de mars 2008, le Comité exécutif a décidé que la conversion de 203 millions de DTS en Won coréens se ferait sur la base de la valeur de cette monnaie par rapport au DTS à la date de

l'adoption du compte rendu des décisions de la 40ème session du Comité exécutif, soit le 13 mars 2008, au taux de 1DTS = Won 1 584,330. La conversion sur la base du taux applicable à cette date donne un résultat de 203 millions de DTS = Won 321 618 990 000 (£159 millions).

- 1.4.3 Au vu de ces informations et des incertitudes qui demeurent quant au montant total des demandes d'indemnisation recevables, l'Administrateur estime que la nécessité de revoir l'actuel niveau des paiements de 60 %, décidé lors de la dernière session du Comité exécutif en mars 2008, est malheureusement inévitable. Si l'on tient compte d'une marge de sécurité d'environ 10 % similaire à celle de mars 2008, l'Administrateur estime prudent d'adopter un niveau de paiements de 40 à 50 %. Il propose également de revoir ce pourcentage à la prochaine session du Comité exécutif.

2 Mesures que le Comité exécutif est invité à prendre

Le Comité exécutif est invité à:

- a) prendre note des renseignements figurant dans le présent document;
 - b) décider s'il y a lieu de revoir le niveau des paiements; et
 - c) donner à l'Administrateur les instructions qu'il jugera appropriées en ce qui concerne le traitement de ce sinistre.
-